

Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Révision générale du PLU

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION – 08 MARS 2023

LE PLU C'EST QUOI



C'est un document
RÉGLEMENTAIRE

Il traduit LE
**PROJET
D'AMÉNAGEMENT
GLOBAL** de la
commune



Il fixe les **RÈGLES
D'AMÉNAGEMENT
ET D'UTILISATION
DU SOL**

Il détermine les
**DROITS À
CONSTRUIRE**



DE QUOI SE COMPOSE T-IL



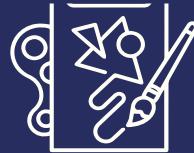
Le DIAGNOSTIC TERRITORIAL



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)



Le RÉGLEMENT



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)



Les annexes



Décrit **L'ÉTAT DES LIEUX** de la commune et analyse son évolution. Il identifie les **ENJEUX** et les **OPPORTUNITÉS** sur l'ensemble des thématiques (habitat, environnement, économie, mobilité, foncier...)

Détermine **L'ÉVOLUTION** du territoire et les actions à mettre en œuvre pour un développement durable

Donne des **Prescriptions sous forme graphique et écrite** auxquelles les projets devront se conformer

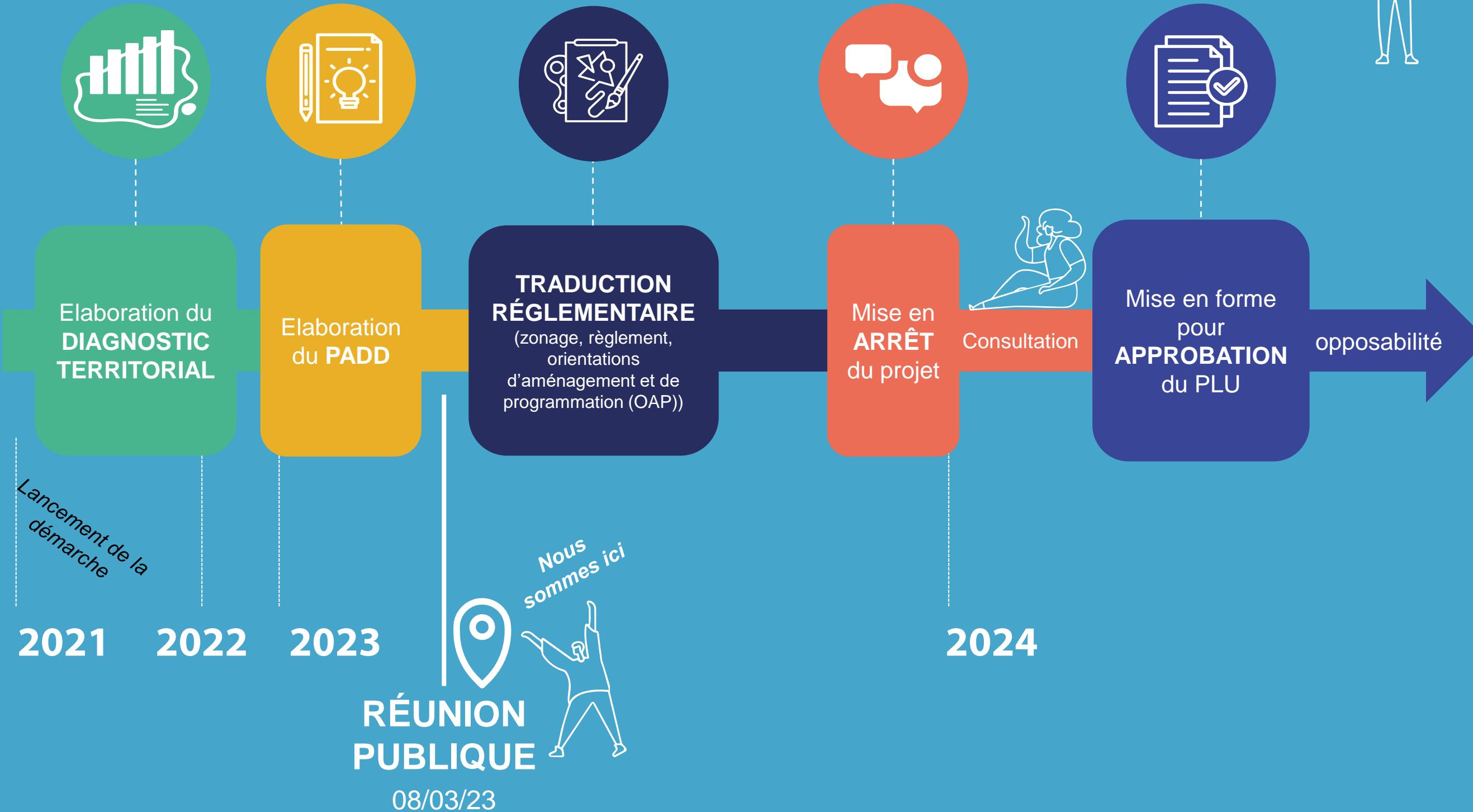
Schématisent les principes d'aménagements spécifiques sur certains secteurs. Elles donnent des **PRÉCISIONS SUR DES PROJETS**. Elles sont **FACULTATIVES**.



Complètent les pièces du PLU. Elles indiquent les éléments à prendre en compte (ZAC, servitudes d'utilité publique, réseau d'eau...)



OÙ EN SOMMES NOUS



UNE CONCERTATION DIVERSIFIÉE

Une communication forte à destination du public



Une page web dédiée sur le site internet de la Ville donnant la possibilité de faire part de ses remarques



Des articles dans la presse locale et dans les supports d'information municipaux



T1 2023 – Débat sur le PADD
Organisation d'une exposition sur la Révision du PLU

Une co-construction active avec les habitants



Les Conseils Citoyens
> 31/05/22 – Réunion plénière (explication de la démarche, présentation du diagnostic et remise d'un questionnaire)
> Oct 22 – Séminaire
> T4 22 – Retour et analyse des contributions de chaque conseil citoyen



Le Conseil de Développement
> 14/06/22
> 18/10/22



Les Professionnels de l'immobilier
> 30/05/22 – Réunion de travail et d'échanges



A VENIR – Des ateliers thématiques

Des échanges constants avec les administrés



Mise à disposition du public d'un registre



Réception des administrés et acteurs éco. lors de permanences



Réponse aux courriers portant sur l'évolution du document

Nous sommes ici



08 mars 2023
Organisation d'une Réunion Publique





QUELS SONT LES ENJEUX TERRITORIAUX?





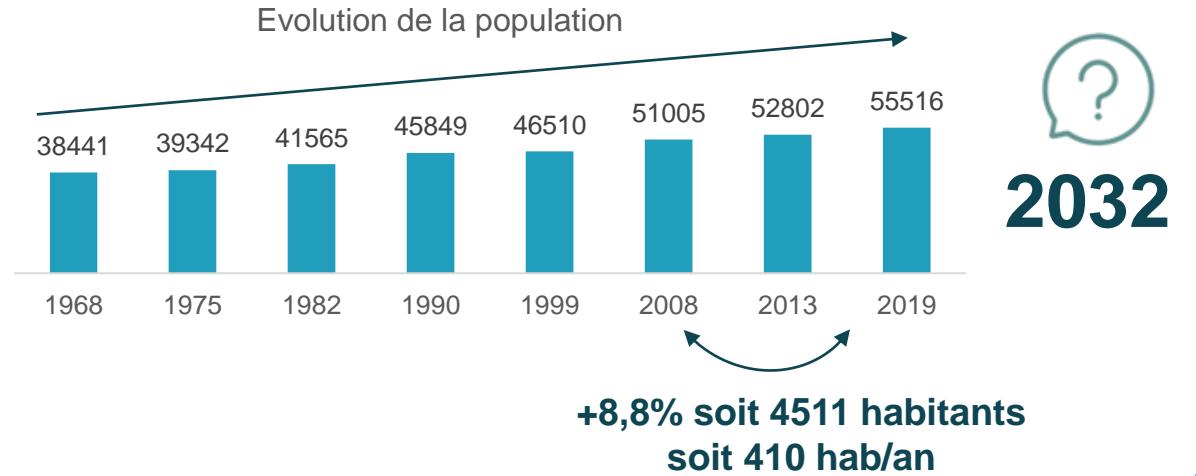
POUR LA DÉMOGRAPHIE ?

Une croissance démographique forte depuis 1968



55 516 HABITANTS en 2019

+0,84% PAR AN soit **2714 NOUVEAUX HABITANTS** entre 2013 et 2019 (543 hab/an)

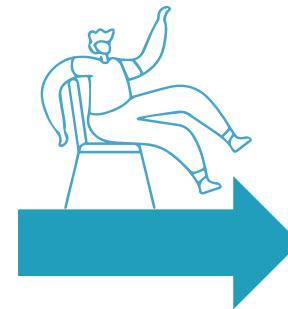


2032

OBJECTIF : POURSUIVRE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

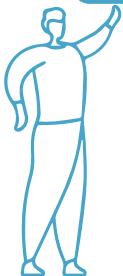


1,03 % DE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE PRÉVUE



+8564 HABITANTS EN 2032
SOIT 611 NOUVEAUX HABITANTS PAR AN

- **PERMETTRE UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RAISONNÉE**





POUR LA DÉMOGRAPHIE ?

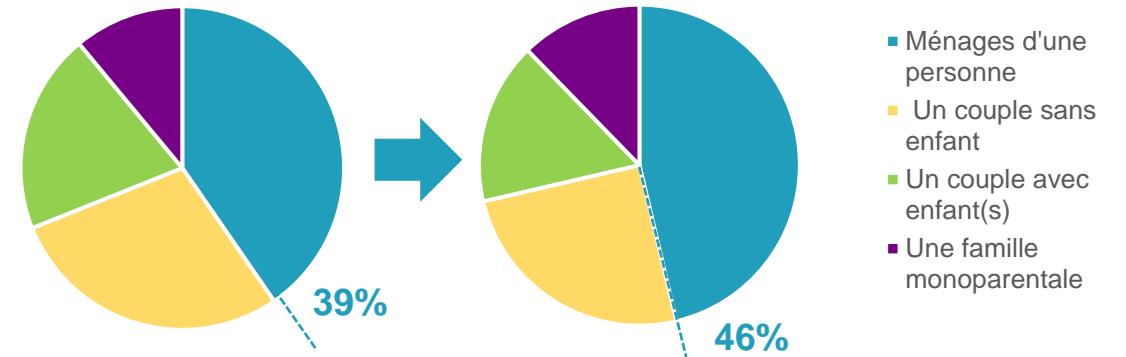
Une taille des ménages qui se stabilise

2,08 PERSONNES en 2019

-6,3 % INDIVIDU PAR MÉNAGE
entre 2008 et 2019

+24% DE MÉNAGE D'UNE PERSONNE
dont **+22% DE FAMILLE MONOPARENTALE**
entre 2013 et 2019

Profil des ménages en 2008 et 2018

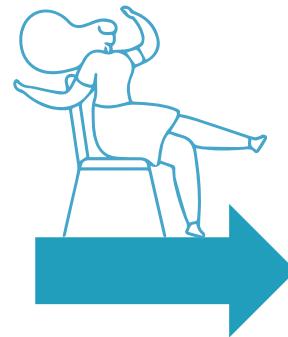


Evolution de la taille des ménages depuis 1968



2032

OBJECTIF : FAIRE DE LA MIXITÉ SOCIALE EN STABILISANT LA TAILLE DES MÉNAGES



1,94 TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES EN 2032 PRÉVUE

- **STABILISER LA TAILLE DES MÉNAGES PAR L'ATTRACTION DE NOUVEAUX PROFILS**



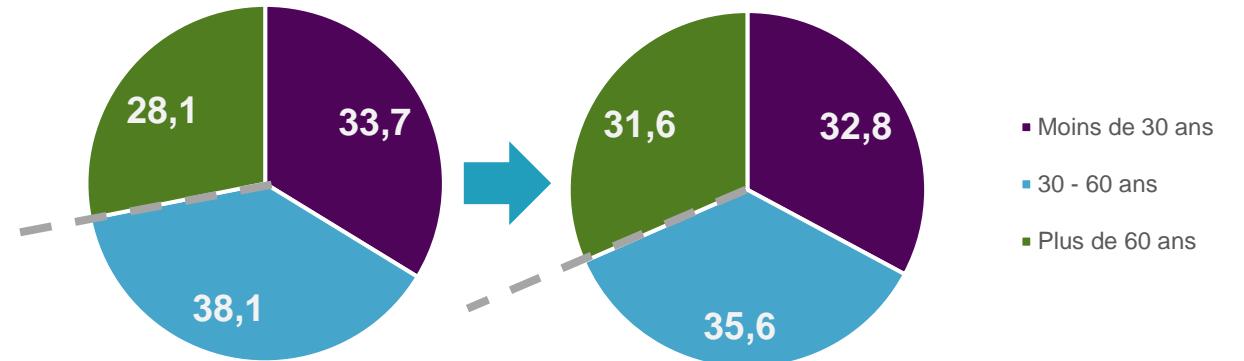


Un
vieillessement
de la population

32% DE + 60 ANS en 2019

AUGMENTATION +14% DE +
45 ANS depuis 2008

Part de la population par grandes tranches d'âge en 2008 et 2019



- ANTICIPER LE VIEILLESSEMENT DE LA POPULATION ET ADAPTER L'OFFRE DES LOGEMENTS AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS





POUR LE LOGEMENT ?

Une croissance urbaine engendrant une artificialisation des sols

139 HA D'ARTIFICIALISÉ à vocation **URBAINE** soit **9 HA PAR AN ENTRE** 2003 et 2018

61 % D'APPARTEMENTS ET 50% DE 4 PIÈCES EN PLUS

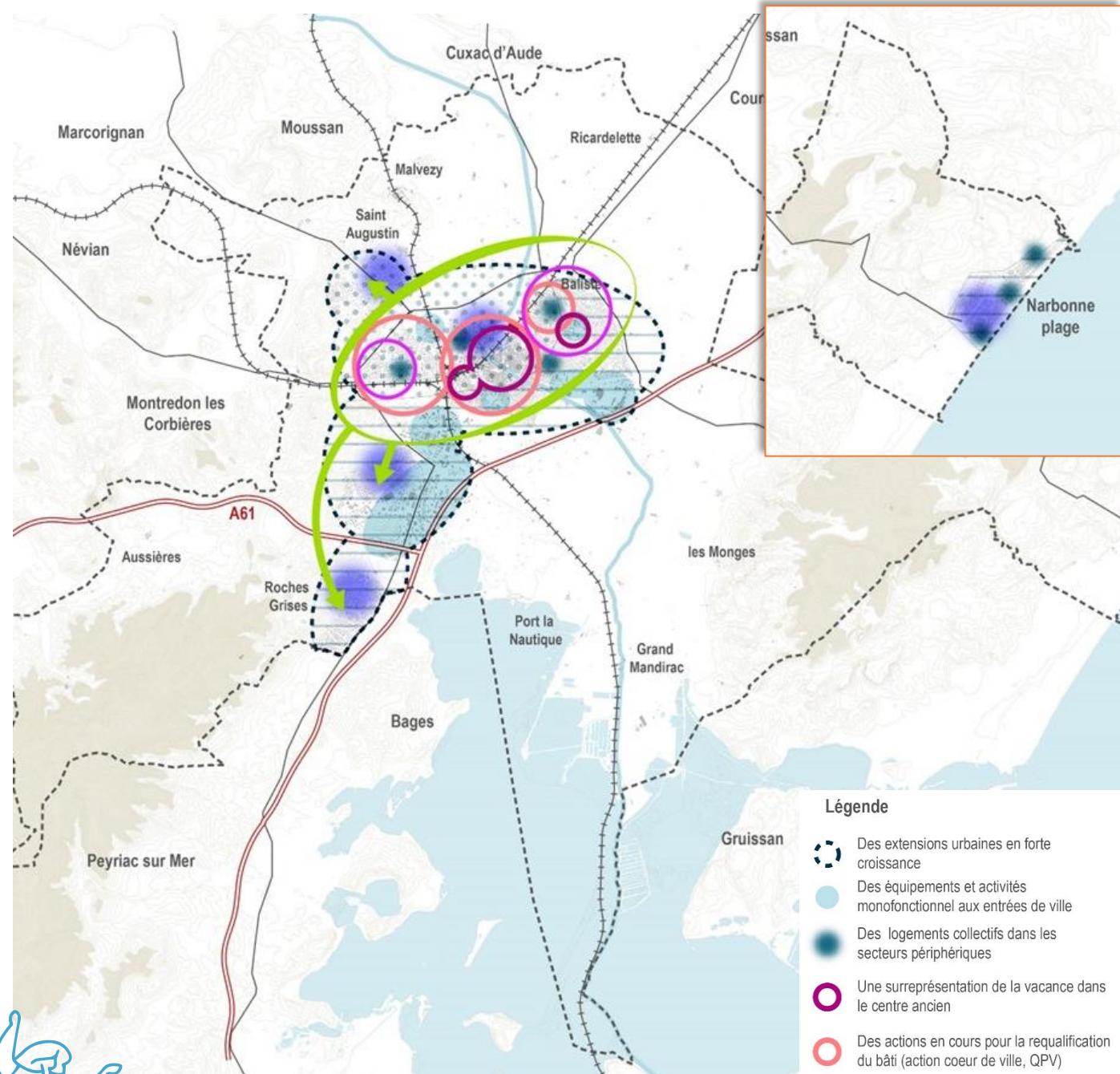
Des actions sur le cœur de ville pour réhabiliter les logements anciens

30 % des logements **CONSTRUITS ENTRE 1971 ET 1990**

85% DU PARC de logements est considéré comme **EN « MAUVAIS ÉTAT » DANS LE CENTRE** (Bourg et Cité)



- **DÉVELOPPER UN URBANISME VERTUEUX ET MOINS CONSOMMATEUR D'ESPACE**
- **RÉNOVER ET DIVERSIFIER LE PARC DE LOGEMENTS**
- **PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DU PARC**



- Légende**
- Des extensions urbaines en forte croissance
 - Des équipements et activités monofonctionnel aux entrées de ville
 - Des logements collectifs dans les secteurs périphériques
 - Une surreprésentation de la vacance dans le centre ancien
 - Des actions en cours pour la requalification du bâti (action cœur de ville, QPV)
 - Des grands ensembles sociaux en périphérie du tissu faisant l'objet de requalification
 - Une forte part de locataire importante dans des appartements (type intermédiaire)
 - Une part importante de propriétaire dans des logements de type maison individuelle
 - Des secteurs en forte mutation et construction depuis les années 2000
 - Des logements qui ne correspondent plus aux attentes des habitants dans le centre au centre entraînant un étalement urbain à l'ouest





Un bassin d'emploi
vaste et dynamique

102 COMMUNES
54 770 EMPLOIS dont
52% À NARBONNE

- **RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES**

Des zones d'activités
monofonctionnelles
et sectorisées
situées aux portes de
la ville

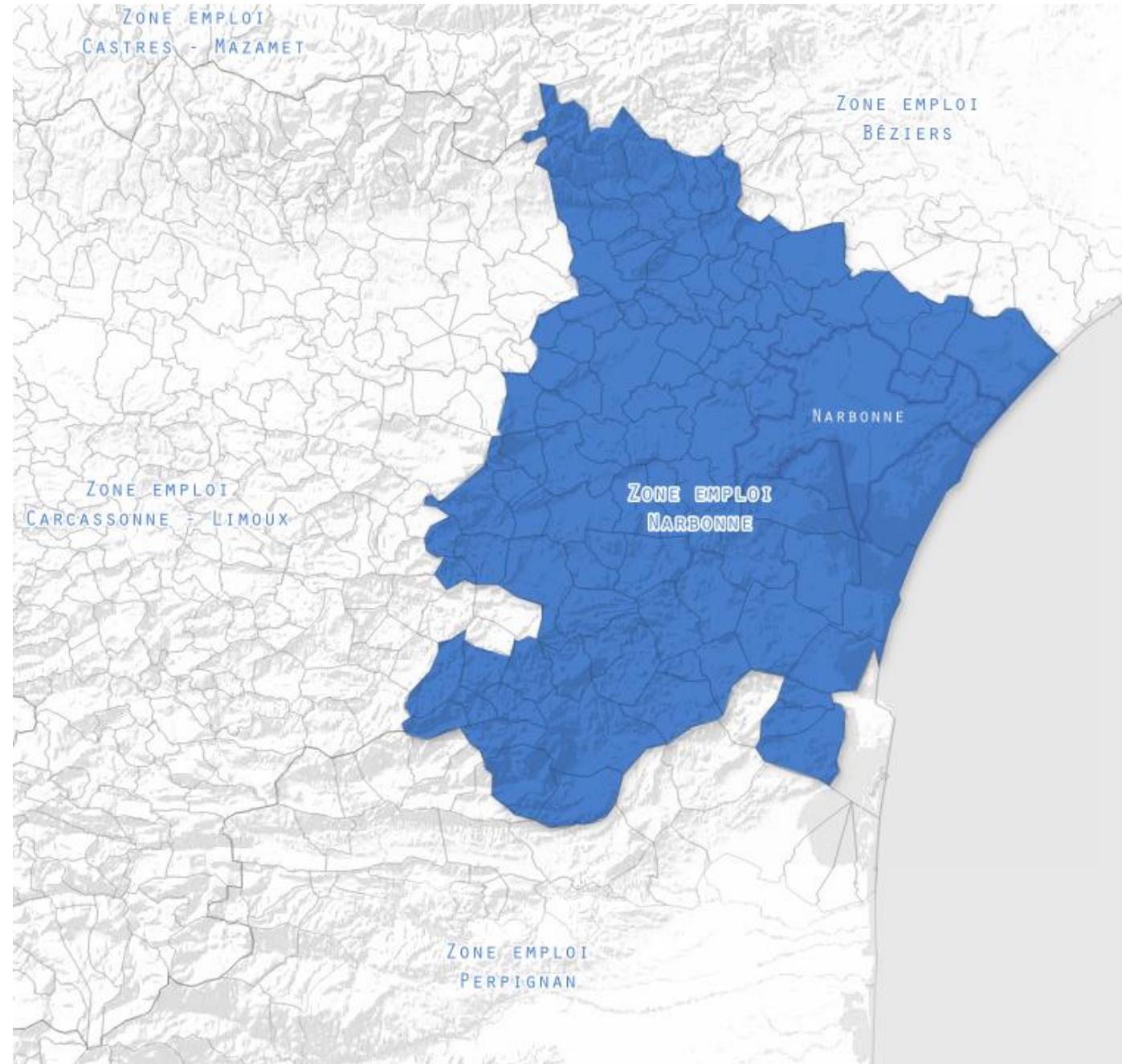
460 HA DE ZONE



- **REPENSER LES ZONES COMMERCIALES POUR LES ADAPTER AUX NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION**



POUR L'ÉCONOMIE ?





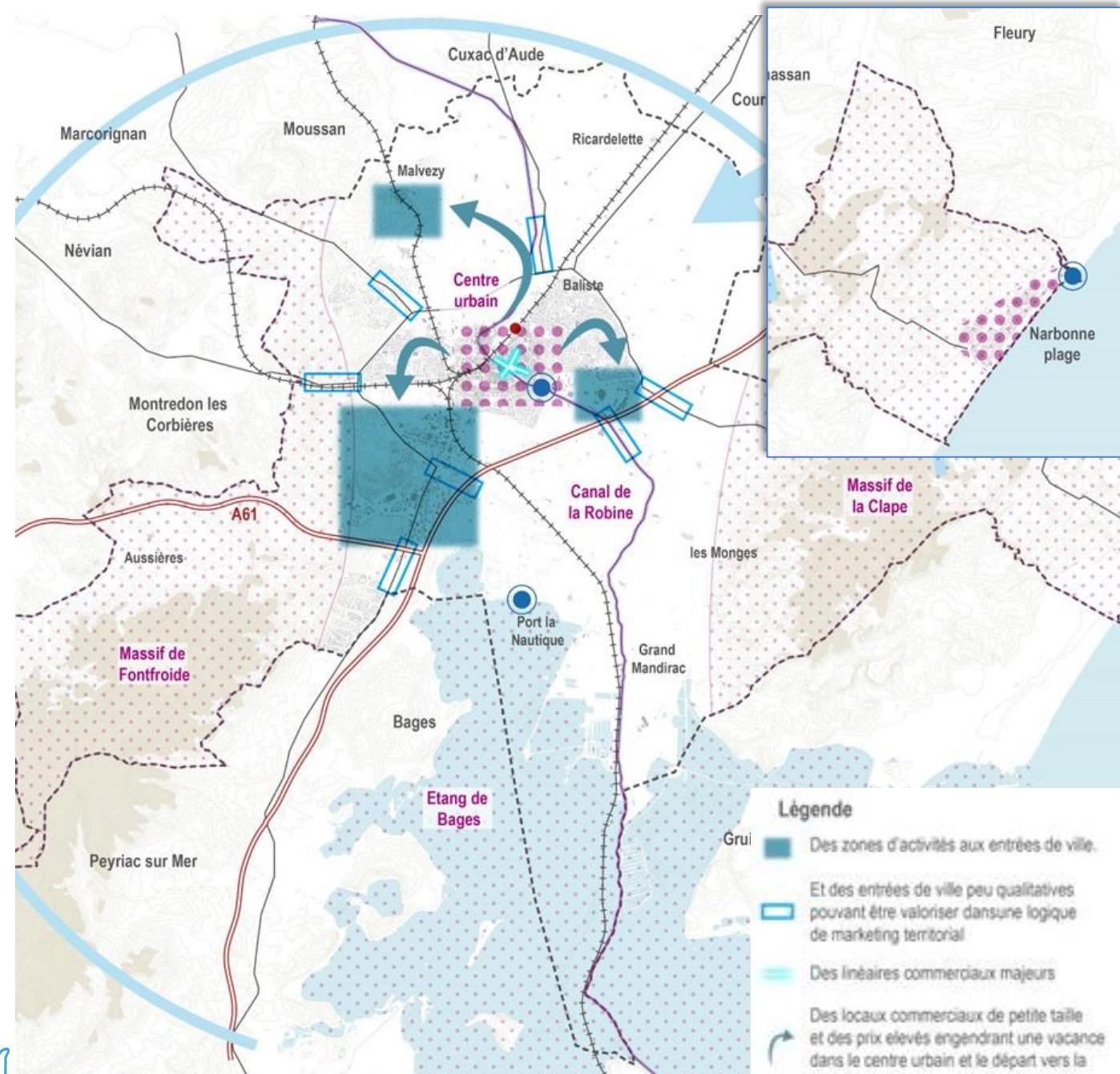
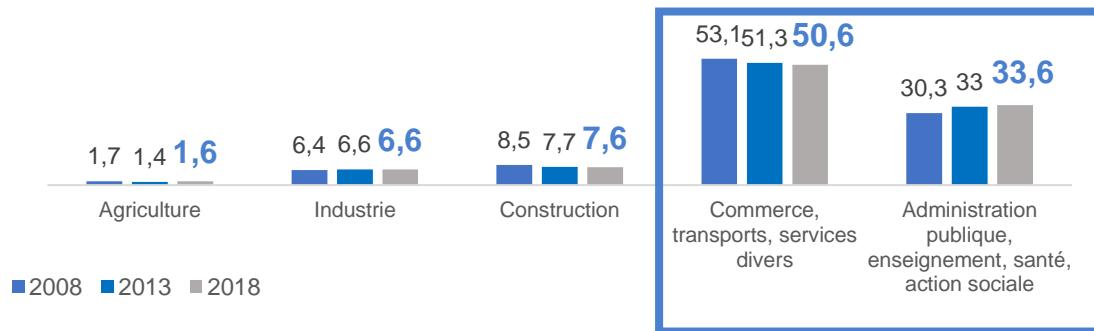
POUR L'ÉCONOMIE ?

Des activités tertiaires prédominantes

51 % D'ACTIVITÉ DANS LE COMMERCE, transports et services divers et **34% D'ACTIVITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

TAUX DE CHÔMAGE 21,2 %
en 2019

Emploi selon le secteur d'activité en 2018



- Légende**
- Des zones d'activités aux entrées de ville.
 - Et des entrées de ville peu qualitatives pouvant être valoriser dans une logique de marketing territorial
 - Des linéaires commerciaux majeurs
 - ↻ Des locaux commerciaux de petite taille et des prix élevés engendrant une vacance dans le centre urbain et le départ vers la périphérie
 - ▭ Une richesse patrimoniale et paysagère permettant de générer des flux de touristes importants notamment : le canal de la Robine
 - Trois ports à vocation différentes favorisant un attrait touristique et économique pour la commune
 - Une aire d'influence et un bassin d'emploi vaste concentrant l'emploi et favorisant les migrations domicile-travail



2032



TAUX D'EMPLOI ESTIMÉ EN 2032 :
56,1 %
SOIT +2350 EMPLOI
SOIT 235 EMP/AN



- RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES**



POUR LA MOBILITÉ ET LES DÉPLACEMENTS ?

Une commune
au cœur des
échanges
régionaux
parcourant l'arc
méditerranéen



Des déplacements,
encore aujourd'hui,
majoritairement réalisés
en voiture.



**GARE ACTIVE — 124 000
VOYAGEURS** en 2019

**A9 - ARC MÉDITERRANÉEN
et A61 - TOULOUSE
NARBONNE**

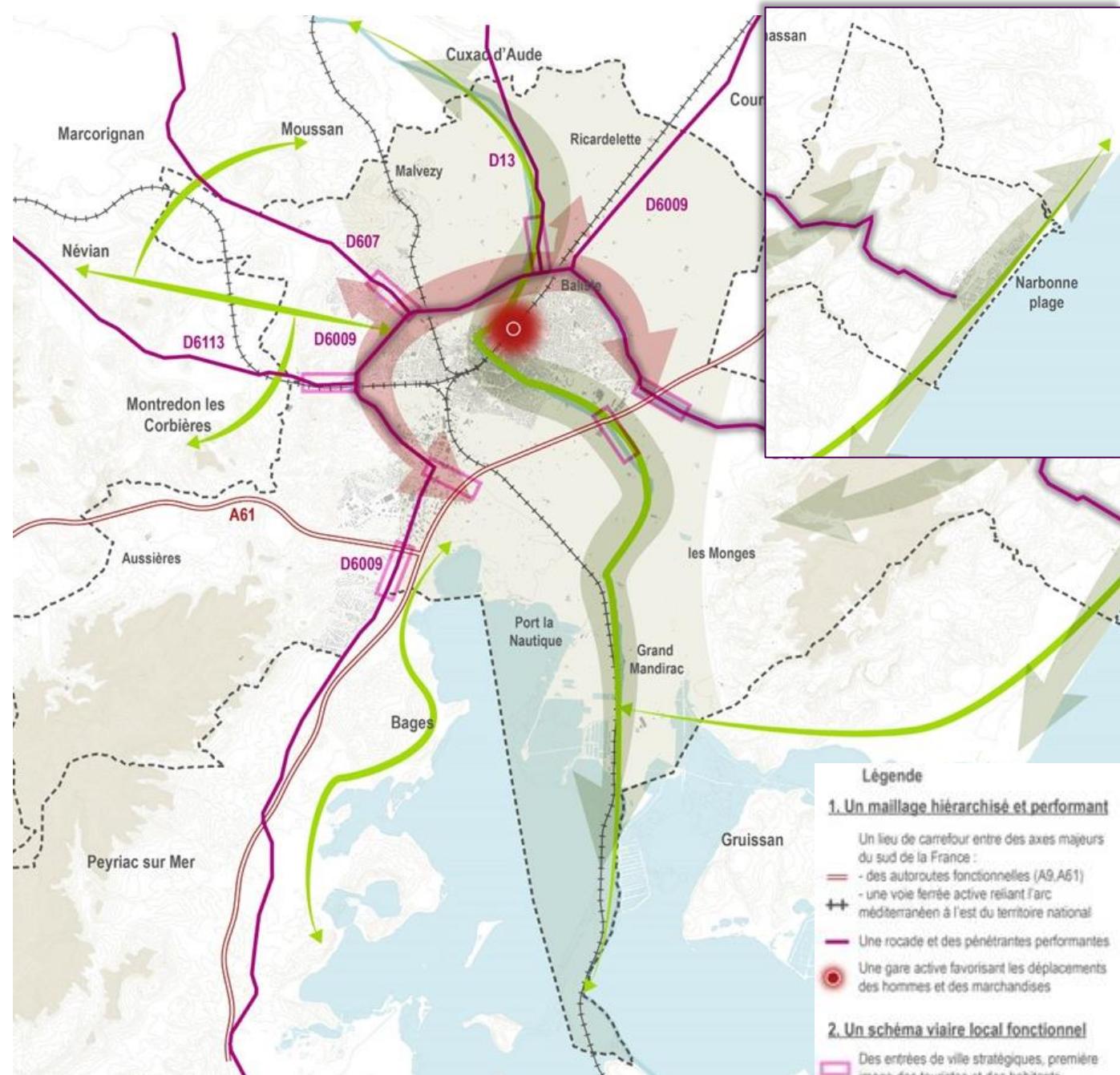
19% DES TRAVAILLEURS se
déplacent **À PIED, EN
VÉLO**, en transport
en commun contre
75% EN VOITURE

**Des ITINÉRAIRES À
SÉCURISER ET DÉVELOPPER**

• **REPENSER LA MOBILITÉ POUR LIMITER L'USAGE DE LA
VOITURE**

• **DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODES DE
DÉPLACEMENTS (VÉLO, PIÉTON, TRANSPORTS EN
COMMUN...)**

• **RÉAFFIRMER LA POSITION STRATÉGIQUE DE
NARBONNE AU SEIN DU DÉPARTEMENT**



Légende

1. Un maillage hiérarchisé et performant

Un lieu de carrefour entre des axes majeurs du sud de la France :

— des autoroutes fonctionnelles (A9, A61)

++ une voie ferrée active reliant l'arc méditerranéen à l'est du territoire national

— Une rocade et des pénétrantes performantes

● Une gare active favorisant les déplacements des hommes et des marchandises

2. Un schéma viaire local fonctionnel

□ Des entrées de ville stratégiques, première image des touristes et des habitants

■ Une topographie faible dans le tissu aggloméré pouvant favoriser les mobilités douces

■ Un patrimoine paysager riche permettant de favoriser les mobilités douces (canal de la Robine, Front de mer...)

■ Une saisonnalité pouvant engendrer une saturation des réseaux et une gestion compliquée des flux notamment sur la D6009 et la D168

■ Des mobilités douces en cours de développement

■ Des pénétrantes desservant les communes environnantes et venant rejoindre le boulevard extérieur faisant office de régulateur de flux



POUR L'AGRICULTURE ?

Un **COULOIR AGRICOLE** fortement **MARQUÉ PAR LA VITICULTURE**



28 % DU TERRITOIRE COMMUNAL en surface agricole utile (**SAU**)

12% DU TERRITOIRE est occupée par de **LA VIGNE (2105HA)**

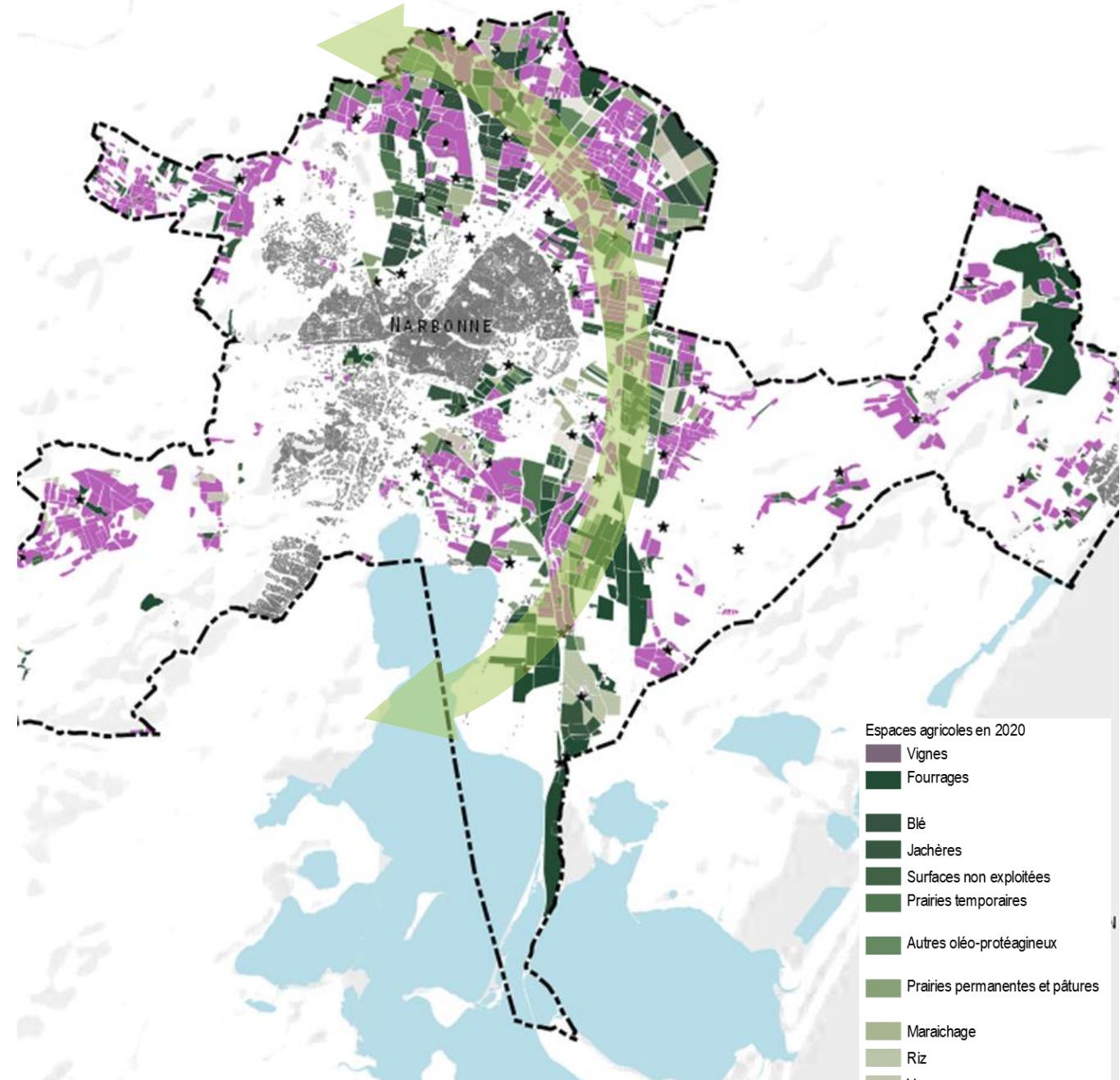
Soumis à une **PRESSION FONCIÈRE ET** à des **CONTRAINTES PHYSIQUES IMPORTANTES** (eau, sel, chaleur,...).

419 HA D'ARTIFICIALISATION entre 2003 et 2018 soit **28 HA PAR AN**



- **DÉVELOPPER ET ADAPTER L'AGRICULTURE**
- **CRÉER DU LIEN ENTRE ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET AGRICOLE**

COULOIR AGRICOLE



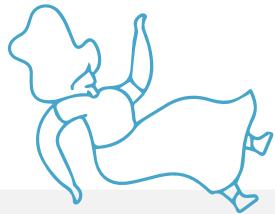
Espaces agricoles en 2020

■	Vignes
■	Fourrages
■	Blé
■	Jachères
■	Surfaces non exploitées
■	Prairies temporaires
■	Autres oléo-protéagineux
■	Prairies permanentes et pâtures
■	Maraichage
■	Riz
■	Vergers
■	Tournesol
■	Orge
■	Mais
■	Autres cultures de plein-champ
■	Autres céréales
★	DOMAINES AGRICOLES
⬜	Limites communales



POUR LES RISQUES ?

Des risques naturels
important



Accentués par le
changement
climatique

**INONDATION DE L'AUDE ET REC
DE VEYRET ET SUBMERSION
MARINE À NARBONNE PLAGE**
qui contraignent
l'urbanisation

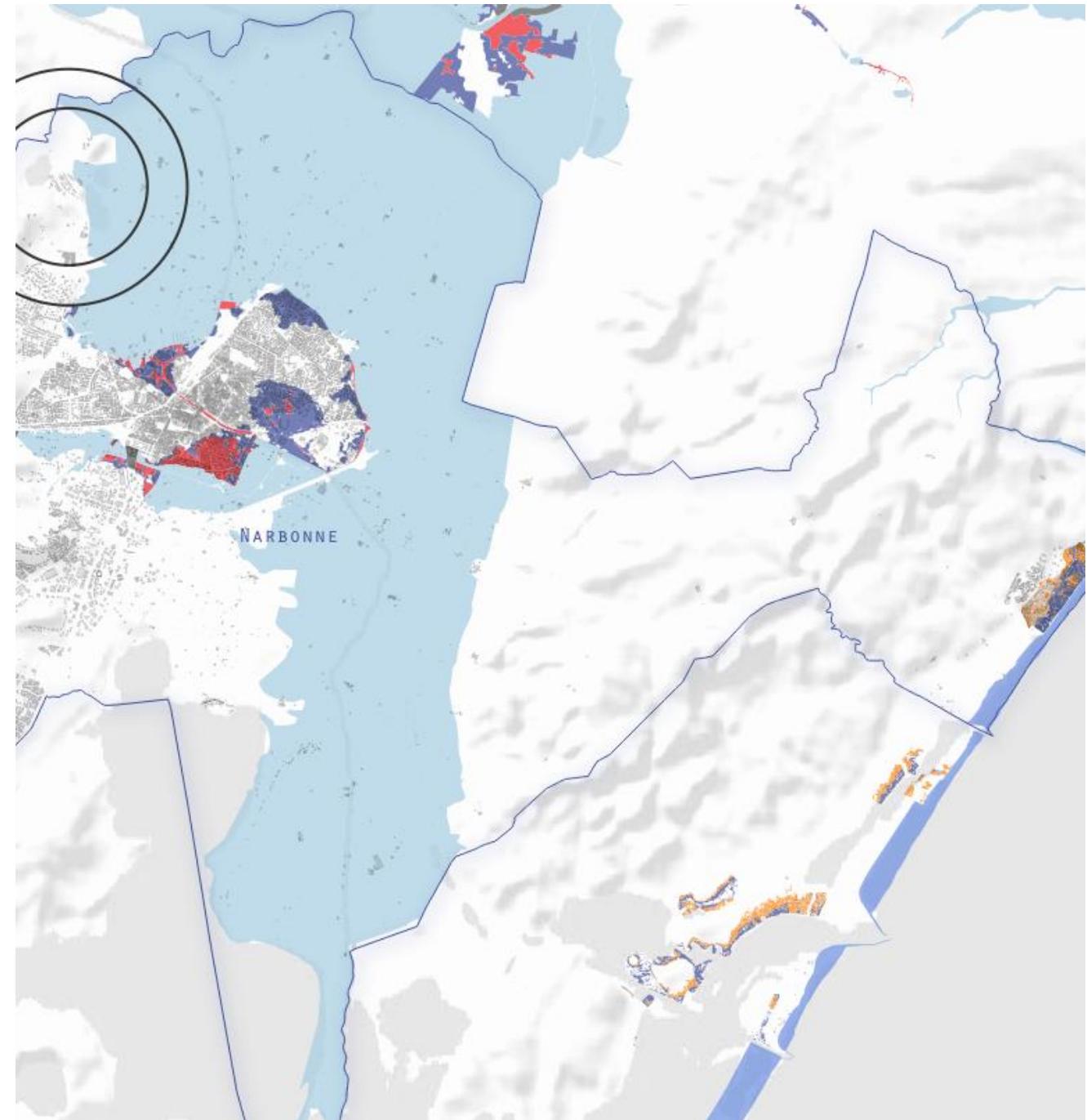
**FEU DE FORET : 7% DU
TERRITOIRE EN FORÊT
(1139ha) et 25% DE
GARRIGUES (4380 ha)**

TECHNOLOGIQUE : MALVESI,
périmètre d'exposition
aux **RISQUES 1200M AUTOUR**

RÉDUCTION DU TRAIT DE CÔTE

MONTÉE DES EAUX

SÉCHERESSE



- **PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET ADAPTER
LES CONSTRUCTIONS POUR PROTÉGER LES BIENS ET LES
PERSONNES**



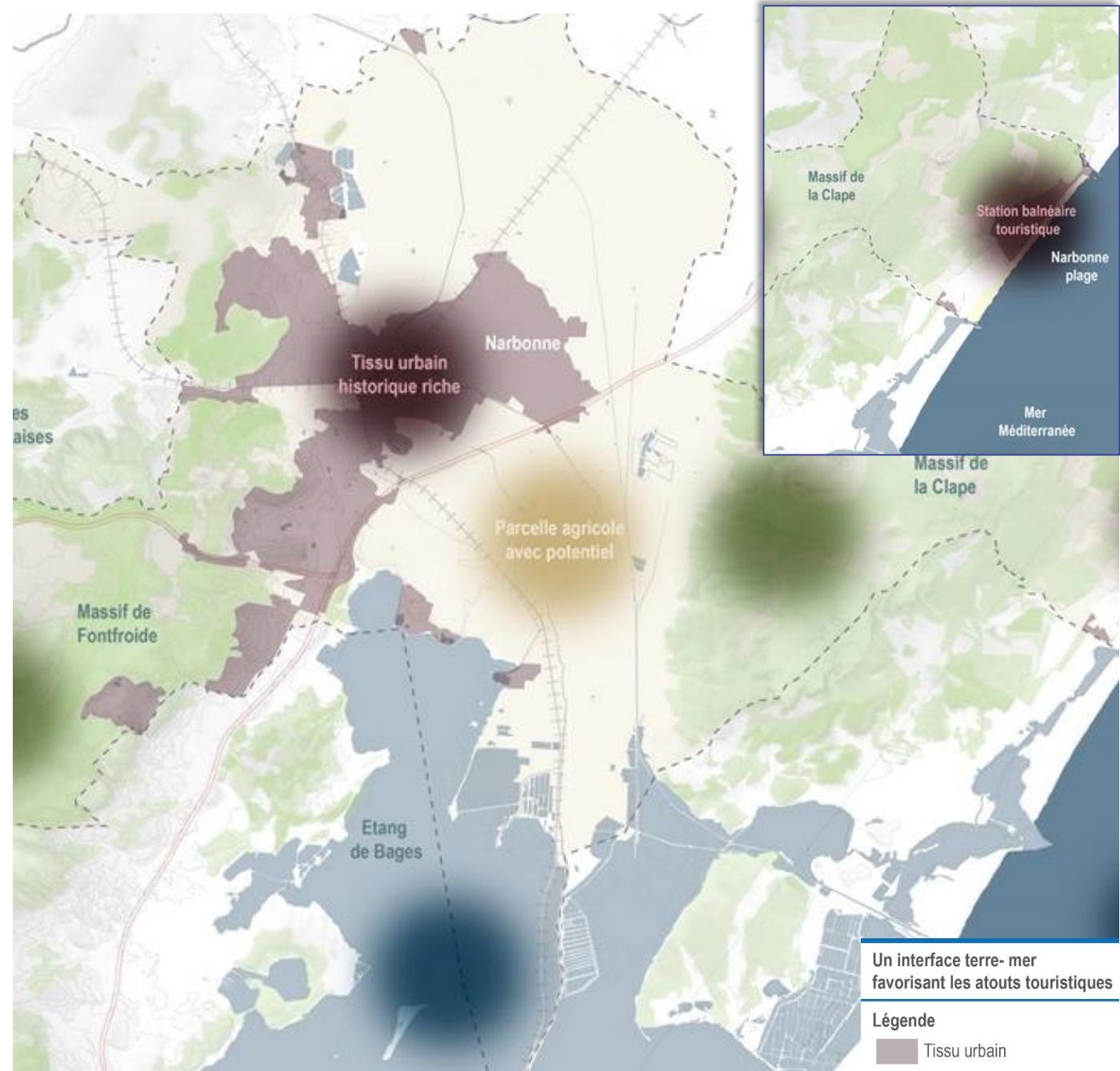


POUR LES PAYSAGES ET LE TOURISME ?

Une **ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE** QUI REPOSE sur deux piliers :
le **LITTORAL (NARBONNE PLAGE)**
et le **PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER.**



- **METTRE EN VALEUR LES RICHESSES DU TERRITOIRE**
- **MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE EN TOUTES SAISONS**



- Légende**
- Tissu urbain
 - Vignoble, culture, prairie paturage
 - Surface hydrographique
 - Forêt (maquis, conifère, mélangée)
 - Contour communal
 - Autoroute
 - Voie ferrée

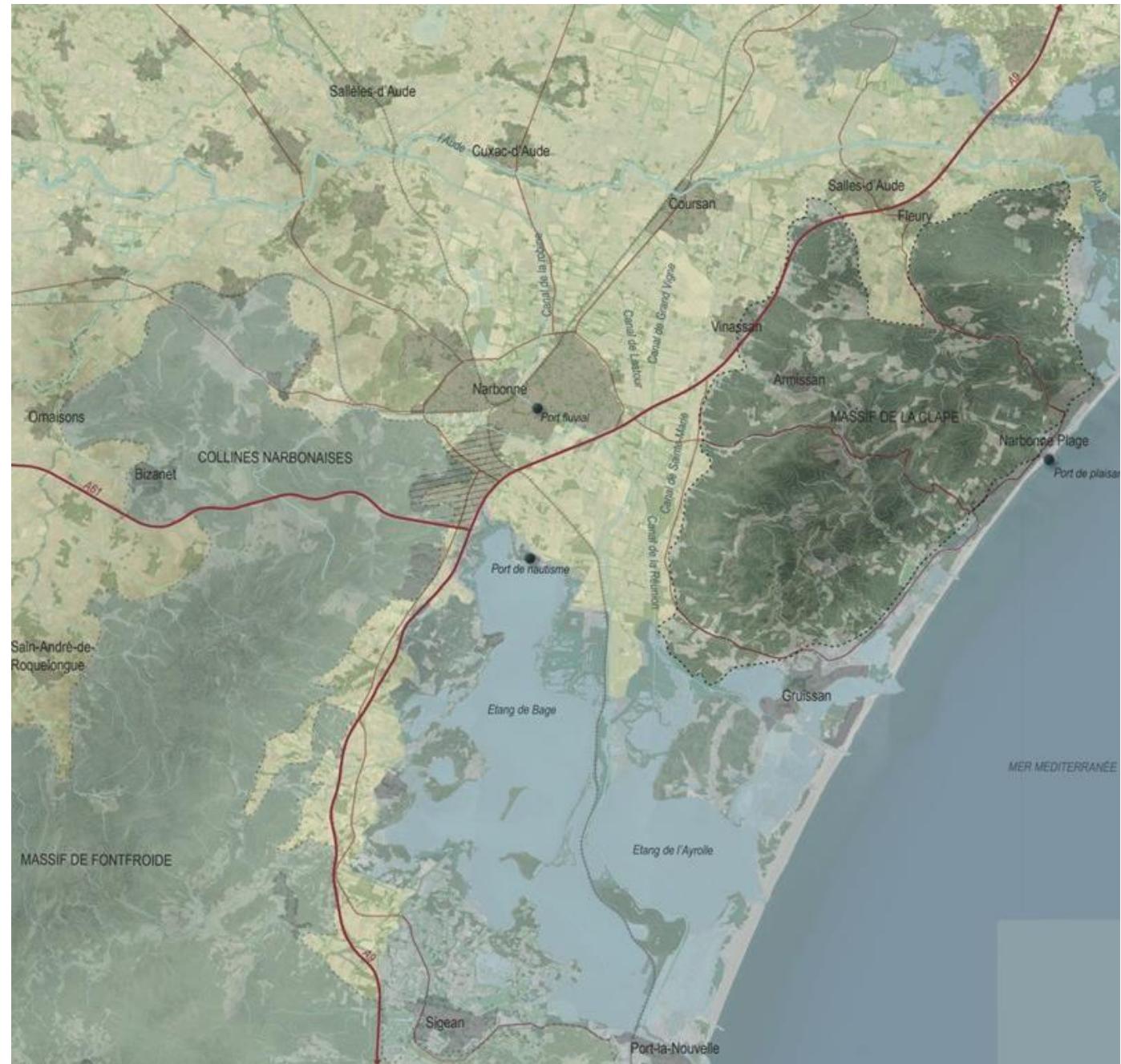
Une **VARIÉTÉ DE PAYSAGES**
URBAINS (cathédrale St Just, canal de la Robine) **ET NATUREL** (étang de Bages, massif de Fontfroide, vigne...) **VECTEUR DE RICHESSES** économiques et biologiques.



63% DU TERRITOIRE EN ESPACES NATURELS SENSIBLES



- **ANTICIPER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
 - **PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE**
- **VALORISER LES SITES PATRIMONIAUX URBAINS ET PAYSAGERS RECONNUS**
- **GÉRER LA FRÉQUENTATION DES SITES**



Légende	Paysage de corbière	Agglomérations
Paysage de littoral	Changement de topographie	Principaux axes routiers
Paysage de plaine agricole	Cours d'eau	Ligne de chemin de fer

QUELS SONT LES ENJEUX GLOBAUX?



- 

Une croissance polarisée en continuité du tissu existant dans certains secteurs (principalement à l'ouest et Narbonne Plage) et le long des axes structurants
- 

Des locaux commerciaux et des logements de petites tailles qui ne sont plus en adéquation avec les besoins des habitants engendrant une vacance dans le centre urbain et le départ vers la périphérie
- 

Des sites patrimoniaux urbains et naturels reconnus à préserver et à valoriser
- 

Des zones d'activités aux entrées de ville monofonctionnelles et sectorisées en recherche d'une nouvelle urbanité
- 

Des entrées de ville peu qualitatives et pouvant être le support d'une restructuration
- 

Un changement climatique augmentant la vulnérabilité des biens et des personnes et limitant l'accès aux ressources naturelles
- 

Un nœud d'infrastructures de transports reliant le sud de la France :

 - des autoroutes fonctionnelles (A9, A61)
 - une voie ferrée active reliant l'arc méditerranéen à l'est du territoire
- 

Une interface terre-mer favorisant un attrait touristique et économique pour la commune, mais engendrant une saisonnalité et une congestion de certains axes.
- 

Un couloir agricole soumis à forte pression foncière et facteur de ressource alimentaire et paysagère telle que la vigne
- 

Des ports aux vocations variées sous utilisées

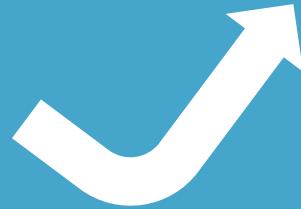


**ET AUJOURD'HUI,
OÙ EN SOMMES
NOUS?**



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAIS À QUOI ÇA SERT

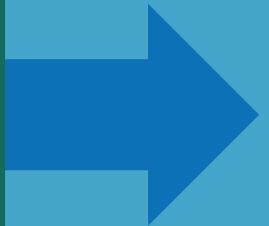


C'est un document
**COURT ET
CONCIS**

Il détermine les
OBJECTIFS pour
Narbonne

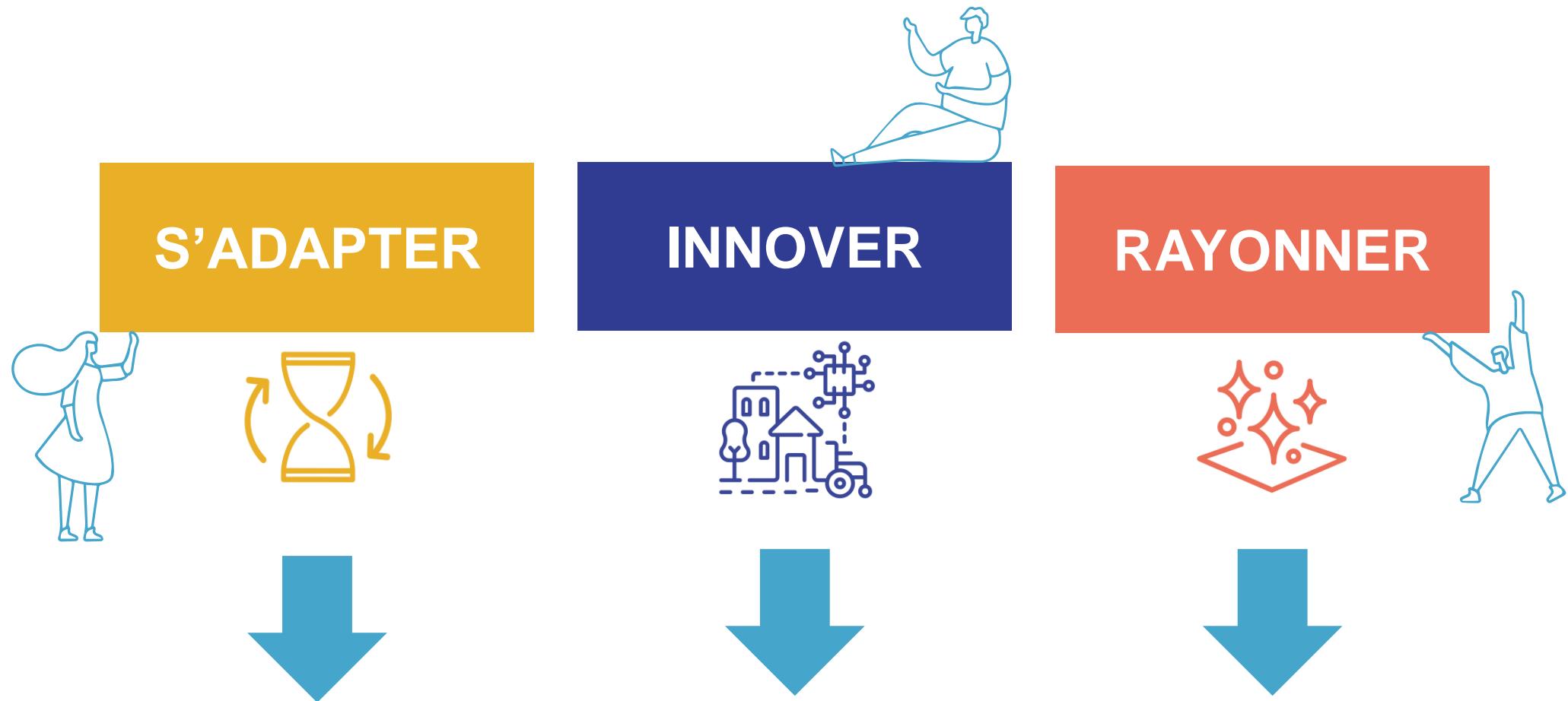
Il encadre
**L'ÉVOLUTION
URBAINE**

Il valorise les
ATOUPS et réduit
les **MENACES**



**IL DÉFINIT LE PROJET URBAIN DE LA COMMUNE POUR LES DIX
PROCHAINES ANNÉES**

QUELS EN SONT LES DÉFIS



**DONNER LES GRANDES ORIENTATIONS ET ACTIONS DU
PROJET DANS LE PADD**

QUELS EN SONT LES DÉFIS ?



**Narbonne
demain**



S'ADAPTER

Le changement climatique remet en question nos modèles urbains. Dans ce contexte, Narbonne va devoir intégrer les évolutions économiques et sociétales (le lien au numérique, le desserrement des ménages, le vieillissement des habitants...)



INNOVER

Narbonne va devoir définir les nouvelles manières d'habiter, de se déplacer et de travailler répondant aux aspirations de la population : un cadre de vie préservé, un meilleur équilibre habitat-emploi, une mobilité durable, la sécurité, une approche en réseaux, le numérique.



RAYONNER

Par l'adaptation du modèle urbain, Narbonne va continuer de se démarquer vis-à-vis des communes environnantes de l'arc méditerranéen pour attirer de nouveaux acteurs (habitants, consommateurs, porteurs de projets et touristes) et renforcer son attractivité.

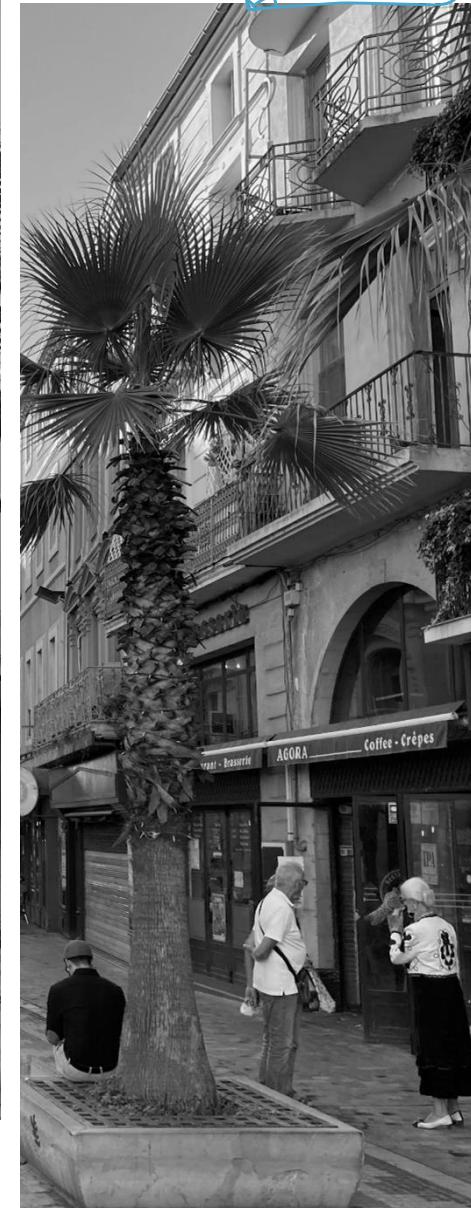




UNE VILLE MÉDITERRANÉENNE QUI S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Le changement climatique remet en question nos modèles urbains. Dans ce contexte, Narbonne va devoir intégrer les évolutions économiques et sociétales (le lien au numérique, le desserrement des ménages, le vieillissement des habitants...)

- 1** S'adapter aux changements climatiques en limitant la vulnérabilité des biens et des personnes
- 2** Prendre en compte la situation littorale et ses spécificités
- 3** Anticiper les évolutions de la société tout en renforçant le statut de la ville du « bien vivre »



S'adapter pour lutter contre le changement climatique

Prendre en compte la gestion du trait de côte au bord de la mer Méditerranée par rapport à la montée des eaux en préservant les atouts touristiques de la plage méditerranéenne



Respecter les réglementations liées à la présence de la mer notamment la loi littoral

Adapter la morphologie urbaine pour l'ajuster aux modes de vie méditerranéens et lutter contre les îlots de chaleur (renouvellement urbain, réhabilitation...)



Préserver les ressources naturelles du réchauffement climatique (sécheresse, aridité, salinité, épisode pluvieux...) par des mesures innovantes

Valoriser la désimperméabilisation des sols pour limiter les risques liés à l'eau - montée des eaux, ruissellement, inondation...



Prendre en compte les risques actuels et s'adapter aux risques de demain en choisissant des secteurs d'urbanisation stratégiques à court terme



S'adapter aux évolutions sociétales

Réhabiliter le parc pour créer des logements adaptés aux besoins des ménages notamment dans les entrées de ville



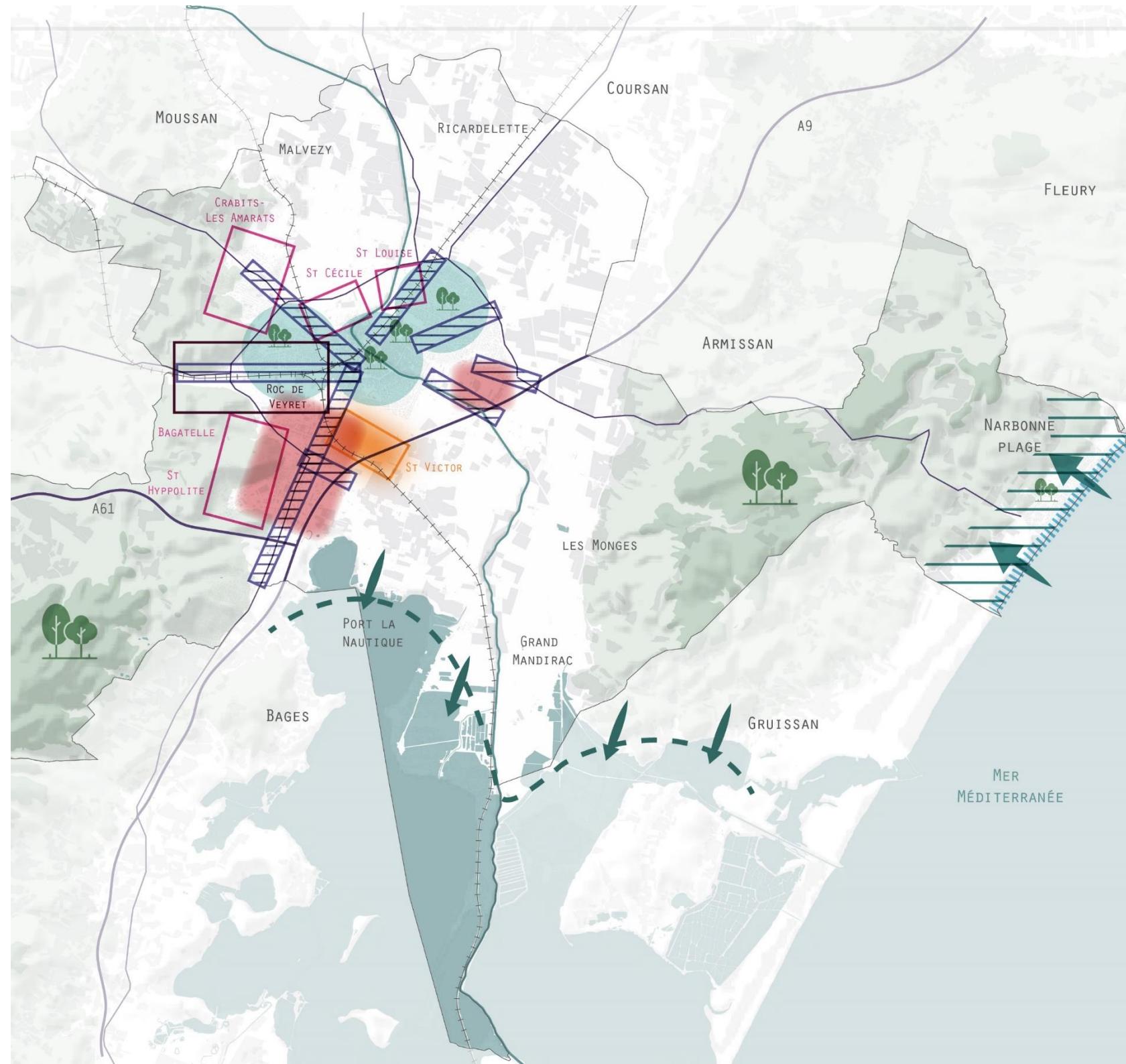
Finaliser l'urbanisation dans les secteurs en cours d'aménagement en traitant qualitativement les espaces de transition



Favoriser des typologies différentes pour une mixité urbaine et fonctionnelle correspondant aux divers parcours résidentiels dans les zones d'activités



Repenser le tissu urbain en préservant la nature et le patrimoine végétal mettant l'accent sur des espaces publics de qualité pour favoriser le « vivre ensemble »





UNE VILLE INNOVANTE

METTRE L'INNOVATION AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

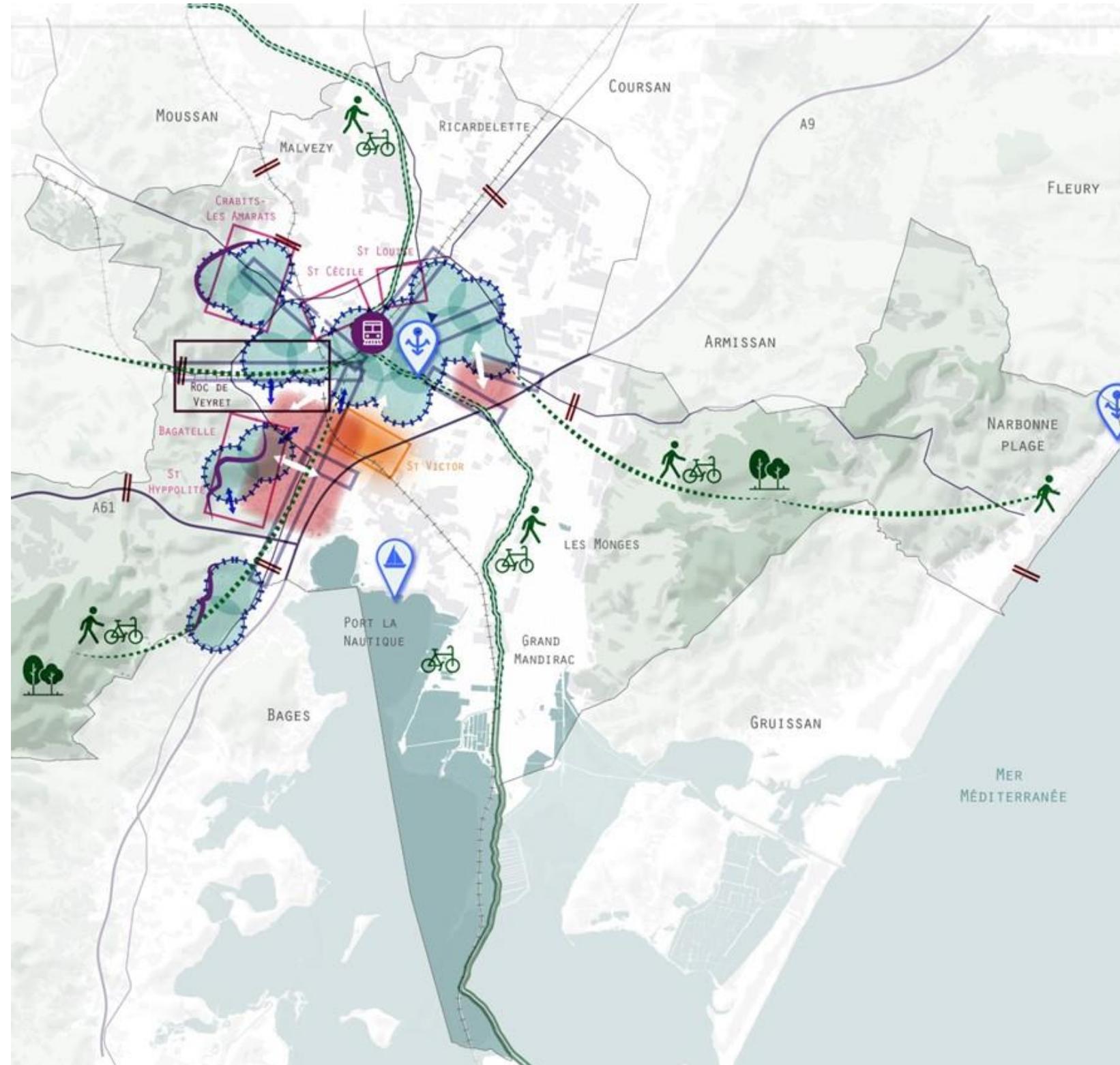
Narbonne va devoir définir les nouvelles manières d'habiter, de se déplacer et de travailler répondant aux aspirations de la population : un cadre de vie préservé, un meilleur équilibre habitat-emploi, une mobilité durable, la sécurité, une approche en réseaux, le numérique.

- 1** Développer une politique de sobriété foncière et une ville de proximité
- 2** Repenser la ville méditerranéenne de demain
- 3** Favoriser le partage de l'espace à destination de tous les modes de transports



Mettre en place une ville systémique d'interrelation urbaine et sociale valorisant le bien-être

-  Revenir à la ville de proximité ou la vie de quartier est au cœur des interactions sociales (vision sudiste)
-  Prôner une politique économe favorisant la mixité urbaine et fonctionnelle et remettre l'espace public au centre de la ville
-  Réinvestir le tissu urbain (dent creuse, renouvellement, densification, réhabilitation) et notamment dans les secteurs stratégiques comme les entrées de ville
-  Concourir à la sobriété foncière en limitant la consommation foncière notamment par la mise place d'un échancier d'ouverture à l'urbanisation - à court terme
-  - et long terme
-  Finaliser l'urbanisation dans les secteurs en cours d'aménagement en traitant qualitativement les espaces de transition
-  Permettre des extensions urbaines cohérentes ne remettant pas en cause la lisibilité des quartiers et construire, en adéquation avec les problématiques futures (vent, chaleur, etc.) et dans le sens de la transition énergétique
-  Etre précurseur en identifiant des zones préférentielles de renaturation et valoriser le retour de la nature en ville
-  Préserver les coupures urbaines et les corridors écologiques
-  Connecter davantage la ville à son environnement en traitant ses franges urbaines et en valorisant ces paysages méditerranéens (vignes par exemple)
-  Préserver la mosaïque paysagère de la trame verte et bleue et valoriser le patrimoine urbain rappelant l'histoire narbonnaise
-  Remettre en place le système portuaire pour permettre une mobilité douce et favoriser le commerce
-  Innover dans les déplacements en augmentant la part des modes actifs dans les déplacements quotidiens
-  Proposer des infrastructures et une offre nouvelle permettant de valoriser la multimodalité et réduire la place de l'automobile





UNE VILLE RAYONNANTE

MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

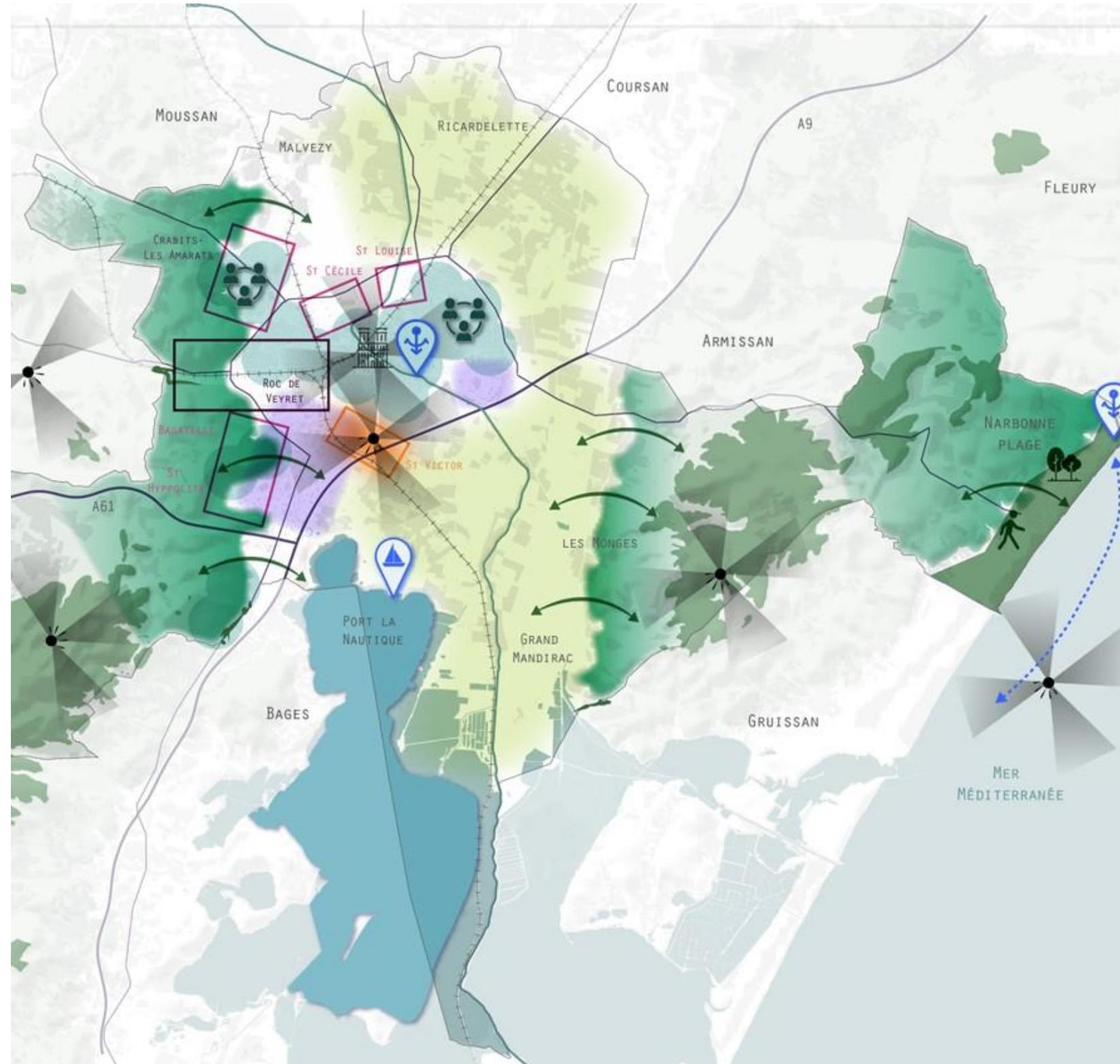
Par l'adaptation du modèle urbain, Narbonne va continuer de se démarquer vis-à-vis des communes environnantes de l'arc méditerranéen pour attirer de nouveaux acteurs (habitants, consommateurs, porteurs de projets et touristes) et renforcer son attractivité.

- 1** Rayonner sur tout le narbonnais et au-delà par des équipements et projets structurants
- 2** Dynamiser les zones d'activités : création de nouvelles filières...
- 3** Renouveler l'activité agricole : circuits courts, produits nouveaux...
- 4** Valoriser la richesse patrimoniale et paysagère dans le tourisme



Faire rayonner l'art de vivre méditerranéen

-  Valoriser l'art de vivre méditerranéen avec une vie de proximité, « d'un vivre ensemble »
-  Prôner une nouvelle urbanité des ZAE avec des lieux de partage et une mutualisation des services et équipements
-  Mettre en valeur les atouts et les richesses patrimoniales et naturelles de la commune pour attirer davantage les habitants et les touristes
-  Pérenniser et développer les espaces agricoles pour concourir à une autonomie alimentaire en développant des nouvelles techniques adaptées au climat et aux évolutions de la société
-  Développer des nouveaux déplacements à forte valeur ajoutée s'appuyant sur les spécificités territoriales tel que le canal, la mer Méditerranée...
-  Maintenir les cônes de vues sur le centre ancien et le patrimoine environnant pour donner une image en traitant les franges urbaines pour actionner de nouveau lien
-  Créer des extensions urbaines novatrices dans la transition écologique pour attirer des nouveaux habitants et permettre l'implantation d'équipements supérieurs - à court terme
-  - et long terme
-  Finaliser l'urbanisation dans les secteurs en cours d'aménagement en traitant qualitativement les espaces de transition
-  Remettre l'espace public au centre de l'urbanisation et amener davantage la nature en ville pour lutter contre les îlots de chaleur, favoriser les interactions sociales et promouvoir la ville du bien vivre
-  Tendre vers une station balnéaire écologique et vertueuse servant de modèle méditerranéen et luttant contre la saisonnalité
-  Maintenir les actions de réhabilitation patrimoniale et de mise en valeur pour glorifier l'histoire et le modèle urbain de Narbonne
-  Promouvoir les qualités environnementales et paysagères de l'étang de Bages



Une ville méditerranéenne qui s'adapte au changement climatique et aux évolutions de la société



Prendre en compte le recul du trait de côte et réfléchir l'urbanisation par rapport à la montée des eaux



Affirmer la ville méditerranéenne (nouvelle définition des espaces publics, vie de quartier, mixité urbaine et sociale) luttant contre les îlots de chaleur (déimperméabilisation des sols, augmentation de la nature en ville...)



Préserver les ressources naturelles dans une contexte de réchauffement climatique

Mettre l'innovation au cœur du projet de territoire



Privilégier le renouvellement urbain (dent creuse, densification, réhabilitation) avec des opérations diversifiées répondant aux besoins de la population



Concourir à la sobriété foncière et limiter les extensions urbaines en les encadrant par des mesures environnementales fortes et finaliser l'urbanisation



Prôner une nouvelle urbanité des Zone d'Activités Economiques avec des lieux de partage et une mutualisation des services et équipements



Pérenniser et développer une agriculture durable, diversifiée et de proximité



Développer une mobilité durable, au quotidien et à vocation touristique et de loisirs.



Préserver les coupures urbaines et les corridors écologiques



Valoriser l'art de vivre méditerranéen et la convivialité des extérieurs par les programmes neufs et les espaces publics

Une ville rayonnante et dynamique, moteur d'un développement économique fort



Mettre en valeur les atouts et les richesses patrimoniales et naturelles pour renforcer l'attractivité



Tendre vers une station balnéaire écologique et vertueuse servant de modèle méditerranéen et luttant contre la saisonnalité



Maintenir des actions de mise en valeur du centre ancien et préserver les perspectives monumentales



Promouvoir les qualités environnementales et paysagères de l'étang de Bages



Connecter la ville à sa trame bleue (canal de la Robine, étang de Bages, mer Méditerranée...)

